

## Annonce légale

DATE DE PARUTION 09-07-2022

RÉFÉRENCE 22EJ18105

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE MODELE LIBRE

SUPPORT Echos-Judiciaires.com

Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej18105/>

### AVIS DE CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de Bordeaux le 6 juillet 2022, dossier n° 2022 00027379, Référence n° 3304P61 2022 A 06967, la société **LE SURF**, société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 € dont le siège social est Avenue Jean Lafitte, Hourtin Plage, 33990 Hourtin, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 414 993 584, a vendu à la société **RESTAURANT LE SURF**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est 25 Avenue Jean Lafitte, 33990 Hourtin, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°914 611 546, **un fonds de commerce de stand de frites, sandwiches, chichis, brochettes, glaces et autres, bar, brasserie, restaurant, sis et exploité 25 Avenue Jean Lafitte Hourtin Plage 33990 Hourtin**, pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 414 993 584. Ladite vente est intervenue moyennant le prix de cent trente-cinq mille euros (135.000 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour cent vingt mille euros (120.000 €) et aux éléments corporels pour quinze mille euros (15.000 €).

L'entrée en jouissance a été fixée au 30 juin 2022.

Les oppositions seront reçues pour la validité à l'adresse du fonds de commerce situé 25 Avenue Jean Lafitte, Hourtin Plage, 33990 Hourtin, dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, et pour la correspondance au cabinet Fidal, 19, avenue du Président John Fitzgerald Kennedy, BP 50330, 33695 Mérignac cedex.